

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE Somme Numérique

Somme Numérique

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

OBJET :

02 – Prestations de services de télécommunications – LOT 2 – avenant 1

Date de convocation :
12 mai 2009

Date de séance :
2 juin 2009

Date d'affichage :
Cf. AR Préfecture

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Excusés : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille neuf, le deux juin à 17h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaients présents : Jean-François VASSEUR, Daniel LEROY, Daniel CARPENTIER, Jean-Pierre TETU, Jean-Claude RENAUX, Sarah THUILLIEZ.

Secrétaire de séance : Daniel LEROY

Considérant que le titulaire du lot 2 du marché « Prestations de services de télécommunications » NEUF CEGETEL a changé de nom pour SFR suite à une fusion-absorption,

LE BUREAU

- Vu les justificatifs produits par la société SFR
- Vu le lot 2 du marché « Prestations de services de télécommunications »
- Vu le projet d'avenant

DELIBERE

ARTICLE 1 – L'avenant au lot 2 du marché « Prestations de services de télécommunications » indiquant le changement de nom du titulaire du marché est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer l'avenant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le

Déposé en
Préfecture de la
Somme
le 4.06.2009



Le Président

